

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 20 FEVRIER 1797.

*De Vienne, du 12 Février.*

Comme différentes circonstances s'opposent dans ce moment au départ de S. A. R. l'Archiduc Joseph pour l'armée d'Italie, il a été décidé que M. le général de Mack s'y rendroit seul.

L'on fait à la cour toutes les dispositions pour le départ de S. A. R. l'Archiduchesse Clementine, qui aura lieu incessamment. Cette princesse sera accompagnée par le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples.

A en juger par les préparatifs qui se font dans tous les Etats de la monarchie autrichienne, les opérations de la campagne prochaine seront poussées avec la plus grande énergie. Partout on est occupé de la levée d'un grand nombre de recrues, et l'on peut évaluer à 120 mille hommes la totalité des renforts qui seront rendus pour le mois de Mai prochain aux armées du Rhin et d'Italie.

*De Milan, le 11 Février.*

La capitulation de Mantoue n'a pas été publiée jusqu'à ce moment. L'on apprend par une personne arrivée des environs, que le général Wurmser est parti de cette place avec 1200 hommes, portant leurs armes, 2 canons et 6 chariots couverts. La place est dans le plus triste état, et l'on craint une maladie contagieuse.

Depuis le dernier combat contre les troupes Pontificales près du Cenio, Buonaparte a continué de faire avancer son armée. Le 3, le général Lasne s'empara de Faenza; Cesena, Rimini, Pesaro & Sinigaglia furent ensuite emportés, & le 7 les républicains ont dû entrer à Ancône. Ainsi toute la Romagne se trouve maintenant en leur pouvoir, y compris Ravennes. Il est déjà passé par Bologne beaucoup de prisonniers. (*Gazette de Milan.*)

*De Verone, le 6 Février.*

La forteresse de Mantoue a dû enfin se ren-

dre le 2 de ce mois, la disette y étoit extrême, et les maladies faisoient les plus grands ravages. M. le maréchal de Wurmser et tous les officiers ont obtenu la liberté de se retirer avec leurs équipages, après s'être engagés à ne point servir pendant un an. La garnison sera conduite à Görtz pour y être échangée contre pareil nombre de prisonniers françois. Une division a déjà pris la route de Legnago et Padoue pour passer dans le Trevisan, et le Frioul.

*D'Insruck, le 13 Février.*

Le 9, les françois attaquèrent à l'improviste nos avant-postes près de Deutschmetz, ils s'emparèrent de 2 canons et firent quelques prisonniers. Mais le général de Vuckalovich étant accouru avec du renfort, l'ennemi fut repoullé avec perte, et nos troupes reprirent leur première position.

M. le général Frölich est arrivé aujourd'hui du Brisgau. L'on assure qu'il va prendre le commandement des troupes postées près de Salurn.

*De Berlin, le 11 Février.*

Les couriers sont très fréquens entre notre cour et celle de Petersbourg, ce qui fait présumer qu'il y a des affaires importantes sur les tapis.

S. A. S. le Landgrave de Hesse-Cassel est arrivé avant-hier ici. C'est le 13 que doit avoir lieu le mariage du Prince son fils avec la Princesse Auguste.

*Suite de Paris, du 12 Février.*

On a été très étonné de la traduction de M. de Vauvilliers devant le tribunal de Seine et Oise. N'est-ce pas une monstruosité judiciaire? Drouet entraîne ses complices à la haute cour, ici on sépare les accusés. Non seulement plu-

seurs tribunaux, mais des tribunaux de toute espèce vont retentir des accusations du gouvernement. Qu'arrivera-t-il? A Versailles, on déclarera qu'il n'y a pas eu de conspiration; à la commission militaire de Paris, on condamnera peut-être des conspirateurs. Ne semble-t-il pas qu'on veuille embrouiller la question, et qu'on divise ainsi les rayons de la lumière pour se conserver le droit d'accuser tous les partis, et de multiplier les accusations? Le porte-feuille saisi à Calais, ressemble beaucoup à la correspondance de Lemaître, dont la commission Tallien avoit fait les variantes. On a saisi une liste de noms; vous verrez que ce sont des prêtres ou des députés du nouveau tiers.

La division s'est introduite dans les prisons de Vendôme; on remarque deux partis, celui de Babouf et celui de Germain. Il y auroit un bon moyen de se défaire des jacobins; c'est de les enfermer tous dans un même endroit, et de leur donner droit de vie et de mort les uns sur les autres. (*Ibid.*)

Les pouvoirs donnés par Louis XVIII à ses agens de France sont datés du 25 Février 1796. S'ils n'ont fait, depuis un an, que ce que nous savons de la conspiration, on sera bien forcé d'avouer que le retour de la royauté sera bien long à opérer. Un an pour essayer de corrompre deux militaires qui deviennent vos dénonciateurs! quel ajournement! (*Ibid.*)

*Lettre du général en chef Buonaparte au Directoire exécutif — Du quartier-général de Bologne le 15 Pluviôse (1er Février).*

Je vous ai rendu compte, citoyens directeurs, par mon dernier courrier, des combats d'Avio et de Carpenedo. Les ennemis se retirèrent sur Mory et Torbole, appuyant leur droite au lac et la gauche à l'Adige; le général Murat s'embarqua avec deux cents hommes, et vint débarquer à Torbole. Le général de brigade Vial, à la tête de l'infanterie légère, après avoir fait une marche très-longue, dans les neiges et dans les montagnes les plus escarpées, tourna la position des ennemis et obligea un corps de quatre cents cinquante hommes et douze officiers à se rendre prisonniers. On ne sauroit donner trop d'éloges aux 4e. et 17e. demi-brigades d'infanterie légère que conduisoit ce brave général; rien ne les arrêtoit; la nature sembloit être d'accord avec nos ennemis; le tems étoit horrible, mais l'infanterie légère de l'armée d'Italie n'a pas encore rencontré d'obstacle qu'elle n'ait vaincu.

Le général Joubert entra à Roveredo; l'ennemi qui avoit retranché avec le plus grand soin la gorge de Calliano, célèbre par la vic-

toire que nous y avons remportée lors de notre première entrée dans le Tirol, parut vouloir lui disputer l'entrée de Trente. Le général Béliard chercha à tourner l'ennemi par la droite, dans le tems que le général de brigade Vial continua à marcher sur la rive droite de l'Adige, culbuta l'ennemi, lui fit 300 prisonniers, et arriva à Trente, où il trouva dans les hôpitaux de l'ennemi, deux mille malades ou blessés qu'il a recommandés à notre humanité, en fuyant. Nous y avons pris quelques magasins.

Dans le même tems, le général Massena avoit fait marcher deux demi-brigades pour attaquer l'ennemi, qui occupoit le château de la Scala, entre Feltro et Primolazo. L'ennemi à fui à son approche, et s'est retiré au-delà de la Prado, en laissant une partie de ses bagages.

Le général Augereau s'est approché de Treviso, le chef d'escadron Duvivier a culbuté la cavalerie ennemie, après lui avoir enlevé plusieurs postes.

Signé Buonaparte.

Conseil des 500. — Séance du 9.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les délits de la presse. Conchery a la parole: Je regarde, dit-il, la liberté de la presse comme une arme que quelques hommes veulent émousser après en avoir blessé leurs adversaires, parcequ'ils craignent d'en être à leur tour frappés. Si j'envisage les circonstances qu'on vient de saisir pour présenter un projet qui a des formes plus tyranniques encore que le premier, si je rappelle ces déclamations violentes contre les journaux et les journalistes, n'ai-je pas lieu de demander si c'est ainsi que nous devons préliminer à une loi, et si nous ne craignons pas de lui faire porter l'empreinte de nos passions? Il y a sans doute des journaux salariés par les divers partis; mais l'opinion publique en fera justice, cette opinion qu'on veut en vain dénaturer, mais dont la voix se fait tôt ou tard entendre avec éclat. Croyez-vous la ramener à vous par des menaces contre les journalistes? Non, son instinct naturel la porte à s'attacher aux foibles, aux persécutés, et à s'éloigner des hommes revêtus du pouvoir.... On nous accuse de ne vouloir pas mettre un frein à la calomnie; mais nous-mêmes, n'avons-nous pas provoqué contre elle des mesures rigoureuses, lorsqu'une partie du corps législatif étoit chaque jour en butte aux attaques des journaux vendus à la faction de la loi du 3 Brumaire?.....

De violentes interruptions s'élevèrent à ces mots. Les cris, à l'ordre, se font entendre au

milieu du bruit. Conchery déclare qu'il est prêt à soutenir l'opinion qu'il a émise sur la loi du 3 Brumaire. De nouvelles agitations éclatent. Colombel monte à la tribune: Vous n'avez pas entendu sans indignation, dit-il, la sortie que l'orateur vient de faire contre une loi qu'il doit respecter. (Murmures.) Je demande qu'il soit rappelé à l'ordre. — *Plusieurs voix*: Appuyé; président, rappelez à l'ordre Conchery.

Pastoret demande la parole: l'agitation renaît, le bruit se prolonge; Pastoret insiste pour avoir la parole; elle lui est enfin accordée. Deux lois, dit-il, ont été rendues successivement, celle du 3 Brumaire par la convention, celle du 16 Brumaire par le corps législatif actuel. La loi du 3 Brumaire avoit excité, telle qu'elle étoit alors, de vives et perpétuelles réclamations de toutes les parties de la république. (Bruit, interruption.) Ces réclamations ont été portées à la tribune des deux conseils, et après une discussion solennelle, vous avez pensé qu'il étoit juste, qu'il étoit nécessaire de rapporter 12 articles de cette loi. Elle n'existe donc plus que dans la loi du 16 Brumaire; l'orateur a donc eu le droit de s'élever contre elle. Je demande l'ordre du jour. — *Appuyé*, s'écrient plusieurs membres; aux voix l'ordre du jour. Des réclamations s'élèvent d'autre part; on insiste pour le rappel à l'ordre. — *Aux voix l'ordre du jour*, reprennent une foule de membres; et le conseil consulté, passe à l'ordre du jour.

Conchery continue. Ne ressemblons pas, dit-il, aux tyrans qui craignent la calomnie, bien moins encore que la vérité: respectons le droit des écrivains qui nous enseignent nos devoirs. On demandoit à une femme pourquoi elle faisoit des vœux pour la conservation d'un tyran. C'est, répondit-elle, que j'en crains un pire. De même le projet de Challey me fait regretter celui de Daunou: mais le conseil, j'espère, fera justice de l'un et de l'autre par la question préalable. (On murmure.)

La proposition d'imprimer le discours de Conchery est rejetée. Saint-Martin parle pour et Delahaye contre le projet de Challey. La suite de la discussion est ajournée à demain.

*Extrait des Nouvelles de Londres, du 10 Février.*

On dit que vraisemblablement le parlement ne s'assemblera Mardi prochain, que pour s'ajourner de nouveau. Les derniers événemens d'Italie doivent faire désirer à notre gouvernement de connoître les véritables intentions du cabinet de Vienne, avant de prendre ici aucun engagement.

L'Etat-major anglois, ainsi que M. le marquis de la Rozière, et les françois qui l'ont accompagné, sont arrivés à Lisbonne. Le paquebot qui nous en a apporté la nouvelle, nous apprend aussi que les Espagnols ont retiré leurs troupes des frontières du Portugal, ce qui commence à calmer les inquiétudes de ce royaume.

Le 2 de ce mois, on a arrêté à Dublin M. Arthur O'Connor, candidat pour le comté d'Antrim, comme auteur d'un libelle séditieux contre le gouvernement. On trouve dans son adresse aux électeurs de ce comté le passage suivant. *„Je ne veux être conquis ni par l'Angleterre ni par la France, & nous ne sommes pas plus liés envers l'une par une alliance désavantageuse, que nous ne le sommes envers l'autre. — Je le dis hautement à l'Angleterre, aux factions de l'Irlande, à l'administration; si l'Irlande a un intérêt plus réel de former une alliance avec la France qu'avec l'Angleterre, elle est libre de le faire.“*

*De Leyde, le 13 Février.*

On a reçu la désagréable nouvelle d'un soulèvement, qui a eu lieu au commencement de ce mois parmi les paylans de la partie orientale de la Frise, du côté de Dockum, à l'occasion de la nouvelle conscription de la force armée bourgeoise: Il a été bientôt apaisé; mais il y a eu du sang répandu.

*De Bruxelles, le 9 Février.*

On assure qu'il vient d'arriver aux administrations départementales des pays réunis, un arrêté du directoire-exécutif ordonnant la levée du régime militaire qui a pesé si durement sur la Belgique et le pays de Liège, depuis l'instant de leur conquête. Il paroît que cette mesure salutaire est due aux instances du ministre de l'intérieur Bénézech.

Les registres civiques, ouverts dans tous les chefs lieux des cantons, seront fermés le 13 de ce mois. L'on remarque avec chagrin, que la dixième partie des citoyens ayant droit de voter aux assemblées primaires, ont négligé de se faire inscrire. On attend ici le général Hoche.

La désertion est très grande dans les régimens de cavalerie envoyés des bords du Rhin au quartier-d'hiver dans nos environs; les chasseurs à cheval surtout, ont perdu beaucoup de monde. Ces déserteres tâchent de regagner leurs foyers; plusieurs qui ont été pris, sont condamnés à l'exposition publique et aux galères.

*Du 10 Février.* — Le tumulte et les scènes qui ont été renouvelles chaque jour au spectacle, ne sont point encore apaisés. Depuis deux jours, le parterre demande à grands cris *l'arrêt des comités révolutionnaires et la parole femme*, pièces

faites pour inspirer l'horreur la plus profonde pour les *Jacobins*. Le public interrompt le spectacle par les clameurs et demande ces deux pièces. Le directeur a eu beau lui annoncer que l'on avoit écrit à Paris pour demander la permission de les représenter, et qu'on ne pouvoit le faire avant la réponse, à cause de l'arrêté de l'administration départementale qui défend toutes les pièces de circonstances, cela n'a absolument servi qu'à redoubler le tumulte. Le général Songis, commandant en chef dans les neuf départemens réunis, s'est rendu à l'administration du département pour l'exhorter, sous les rapports du bon ordre et de la tranquillité publique, à rapporter l'arrêté en question, on ignore encore comment toute cette querelle se terminera.

Avant-hier soir, il est arrivé en cette ville des officiers supérieurs de l'armée de Sambre et Meuse; l'on avoit envoyé pour les recevoir un détachement de chasseurs à cheval.

Un de nos journaux contient l'article suivant:

„Une nouvelle de la plus grande importance, et que nous donnons pour authentique, c'est l'arrestation de huit émigrés françois, la plupart de marque, qui vient d'être faite par la brigade de gendarmerie stationnée à Maldegem, département de l'Escaut; ils étoient, dit-on, en plus grand nombre; mais quelques-uns ont réussi à s'échapper; on a trouvé sur ceux qu'on a eu le bonheur d'arrêter, environ 370 lettres, la plupart en chiffres. Il paroît que ces *Messieurs* viennent de Hambourg sur Amsterdam, que de-là ils traversent la Hollande, longent les bruyères entre Bergen-op-Zoom et Breda, et passent l'Escaut près d'Ossendrecht ou à Lillo. Ils sont tous munis de passeports de l'intérieur de la République, très bien en ordre, qu'ils font viser, soit par les agens de la République près les villes anstéatiques, soit par les administrations municipales des frontières des départemens réunis; on sent facilement que ces *Messieurs* n'étoient pas étrangers à la dernière conspiration, et il est à présumer qu'il en est encore d'autres qui sont rentrés de cette façon.

*Extrait d'une lettre de Verviers, du 8 Février.*

On travaille aux fortifications de Maestricht et de Juliers, et on élève des fortes redoutes le long de la Roer.

Le bruit étoit général dans le département de l'Ourte, qu'on y alloit mettre en réquisition les jeunes gens depuis 18 jusqu'à 30 ans; mais il ne paroît point conforme à la vérité, vu qu'il vient d'être prescrit aux juges de paix, de met-

tre en état d'arrestation les personnes qui débi-teroient cette nouvelle.

*De Coblenze, le 8 Février.*

On est occupé en ce moment à réparer les retranchemens élevés près de la Tour-Blanche et dans d'autres endroits des bords du Rhin. On a même déjà remis les canons dans les différentes batteries. On peut juger des défaits que la guerre a occasionnés dans nos contrées, en considérant les dettes que le pays a dû contracter pour pouvoir suffire aux demandes exorbitantes que les françois n'ont cessé et ne cessent encore de faire. Les dettes des districts Trévi-rois de Dhaun, Merzig et Zell faites pendant le cours de la guerre, se montent pour le premier à 227,000, pour le second à 120,000 et pour le 3ème à 500 mille écus. Ce qui augmente encore la triste situation de ces districts, c'est que par la coupe de tous leurs bois, qui formoient leur principale richesse, il leur devient impossible de jamais éteindre ces dettes, ni même d'en payer les intérêts.

*De Cologne, le 13 Février.*

Le général en chef Moreau est parti hier pour Duffeldorff. Suivant les lettres de cette dernière ville, on travaille sans relâche au camp retranché et aux autres fortifications. Le général Macdonald a passé sur la rive gauche du Rhin avec la division. Le général Dujardin, qui est arrivé le 8 de Kaiserswerth à Duffeldorff, restera avec la division sur la rive droite.

Les deux divisions de Championnet et Bernadotte sont passées décidément à l'armée d'Italie; mais le dernier de ces généraux doit revenir à l'armée de Sambre et Meuse.

L'on assure qu'il va être imposé aux pays conquis un nouveau supplément à l'emprunt forcé, qui sera beaucoup plus considérable que l'emprunt même.

*Extrait d'une lettre de Crevelt, du 14 Février.*

Hier au soir, les généraux Moreau, Kleber et Damas arrivèrent ici avec leurs adjudans et leur suite; ils ont logé chez Mrs. van der Leyen. Kleber s'arrêtera ici quelque tems. Il est très décidé que Moreau commandera comme généralissime. L'on attend encore plusieurs généraux de Paris, entre autres: Lefebvre, Hatri, Lebel et beaucoup d'officiers de l'Etat-major. Suivant les apparences, la campagne ne tardera pas à commencer; Moreau a visité les retranchemens de Duffeldorff et de Kaiserswerth.

Le général Daupoult va occuper la Roer avec sa division.